



DEMANDE D'ADHESION A L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'OMBUDSMAN (IIO)

1^{ère} PARTIE

Catégorie d'adhésion à laquelle le candidat postule :

Nom de l'institution candidate :

Pays :

Région IIO à laquelle l'institution candidat désire s'affilier :

Langue(s) de travail officielle(s) de l'institution candidate :

Langue de communication avec l'IIO:

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse e-mail :

Site Internet :

Titulaire actuel :

Date de la première nomination du titulaire actuel :

Date d'expiration du mandat actuel :

Fondements juridiques (merci de les joindre dans l'une des langues officielles de l'IIO):

2^{ème} PARTIE

1. Statut de l'institution candidate :

2. Indépendance de l'institution candidate

2.1. Veuillez décrire les mécanismes qui garantissent l'indépendance de l'institution

2.1.1. L'institution candidate dépend-elle du parlement, d'un ministère ou d'un cabinet du gouvernement ou du chef de l'État ?

2.1.2. Le gouvernement ou toute autre autorité peut-il émettre des instructions à l'intention de l'institution candidate ? Si oui, merci de détailler et de clarifier.

2.2. S'il vous plaît expliquer si l'institution candidate peut travailler dans un climat de confidentialité et d'impartialité, indiquant clairement les références aux sources primaires (p. ex. constitution, loi).

2.3. Veuillez expliquer si l'institution candidate jouit d'une indépendance budgétaire, en citant clairement les références à des sources primaires (par ex. constitution, loi).

2.3.1. L'institution candidate gère-t-elle librement l'utilisation de l'intégralité de son budget ?

2.3.2. Quelle autorité contrôle le budget de l'institution candidate pour déterminer si celui-ci est dépensé de manière appropriée ?

2.3.3. Quel est le processus de dépense pour les fonds ? À part le dirigeant de l'institution candidate ou son équipe, quelles autres personnes doivent approuver les dépenses avant que le budget puisse effectivement être alloué ?

2.3.4. Quelles garanties sont mises en place pour assurer que l'institution candidate soit financièrement indépendante du gouvernement ?

2.3.5. Le budget de l'institution candidate est-il en partie constitué par des donations (donc pas uniquement assuré par le gouvernement) ? Si oui, quel pourcentage du budget provient-il de donations ? Veuillez identifier ces donateurs et spécifier qui ils sont.

2.3.6. Indiquez si l'institution candidate dispose de ressources suffisante pour s'acquitter de la cotisation annuelle due par les membres de l'IIO (€ 750 pour un membre votant).

2.4. Veuillez indiquer si le personnel de l'institution candidate promeut son indépendance en citant des références à des sources primaires (par ex. constitution, loi).

2.4.1. Comment le personnel de l'institution candidate est-il recruté (par ex. par détachement, annonce publique, concours interne) ?

2.4.2. Existe-t-il des limites (par ex. plafond financier) autres que financières imposées à la direction de l'institution candidate pour le recrutement de son personnel ?

2.4.3. Quel pourcentage du personnel (y compris les positions dirigeantes) est désigné par le gouvernement ou une autre autorité ? L'institution candidate peut-elle refuser des personnes nommées par le gouvernement ou d'autres autorités ?

2.4.4. Veuillez fournir l'organigramme hiérarchique de l'institution candidate.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE:

3. Mandats et pouvoirs de l'institution candidate

3.1. L'institution candidate a-t-elle les pouvoirs de recevoir et enquêter sur les plaintes déposées par toute personne relativement aux pratiques administratives des autorités publiques ou aux entreprises dans le secteur public (par toute personne ou groupe de personnes relativement à un acte posé ou qu'on a omis de poser, ou toute décision prise ou recommandation faits par toute autorité publique relevant de sa compétence) ?

3.2. Quelles sont les autorités placées sous la compétence de l'institution candidate ?

3.3. Quelles sont les affaires placées sous la compétence de l'institution candidate ?

3.4. Quelles affaires ou autorités sont exclues du contrôle de l'institution candidate ?

3.5. L'institution candidate a-t-elle autorité pour s'occuper de plaintes contre des entités légales non étatiques ? Si oui, merci de développer et de décrire cette autorité.

3.6. Veuillez indiquer brièvement comment l'institution candidate exerce son mandat dans la pratique.

3.7. L'institution candidate peut-elle enquêter de sa propre initiative sur des affaires relevant de sa compétence ?

3.8. L'institution candidate possède-t-elle des pouvoirs spécifiques pour protéger les personnes contre la mauvaise gestion, la violation des droits, l'injustice, l'abus, la corruption ou toute injustice causée par une autorité publique?

3.9. L'institution candidate possède-t-elle des pouvoirs spécifiques, tels que le pouvoir de déposer une plainte devant la Cour constitutionnelle pour solliciter l'intervention d'autres cours ?

3.10. L'institution candidate peut-elle être condamnée par les tribunaux ? Si oui, dans quelles circonstances ?

3.11. L'institution candidate possède-t-elle les pouvoirs d'engager une action disciplinaire contre des hauts fonctionnaires qu'elle aurait trouvés responsables d'agissements illicites ?

3.12. Est-ce que l'institution candidate détient le pouvoir de faire des recommandations et, le cas échéant, de proposer des réformes législatives ou administratives pour un meilleur exercice des pouvoirs ?

3.13. L'institution candidate assure-t-elle le suivi de la mise en place de ses recommandations par les autorités ?

3.14. Les départements gouvernementaux, organismes publics etc. sont-ils obligés de répondre formellement aux recommandations de l'institution candidate ?

3.15. Quelles actions peut entreprendre l'institution candidate si un département gouvernemental ou un organisme public refuse d'accepter sa recommandation ?

3.16. En moyenne, quel est le pourcentage des recommandations de l'institution candidate mises en place ou acceptées pour une mise en place dans l'espace d'un an ?

4. Rapports de l'institution candidate

4.1. L'institution candidate est-elle obligée par la loi à présenter des rapports sur ses activités à (a) une administration publique spécifique; ou (b) la communauté dans son ensemble ?

4.2. Comment cela a-t-il lieu dans la pratique ?

4.3. L'institution candidate possède-t-elle le droit, en dehors des rapports annuels, de soumettre des rapports spéciaux et, si oui, à qui ?

4.4. De quelle façon les rapports annuels et thématiques sont-ils soumis (par ex. publiquement, par distribution, par comparution devant un organisme législatif ou l'une de ses comités) et à qui ?

4.5. Le gouvernement, les organismes publics etc. sont-ils obligés de répondre formellement aux rapports de l'institution candidate ou d'entreprendre une action quelconque les concernant ?

4.6. L'institution candidate possède-t-elle le pouvoir d'initier des enquêtes de sa propre initiative sans qu'aucune plainte ne lui ait été adressée ?

5. Organisation : nomination, service et destitution du titulaire

5.1. Quelle est la base légale pour la nomination de l'ombudsman ou du dirigeant de l'institution candidate ?

5.2. Existe-t-il une procédure établie pour la sélection et la nomination ? Si oui, veuillez expliquer comment les choses se déroulent dans la pratique.

5.3. Quelle est la durée du mandat ? Le mandat du dirigeant de l'institution candidate peut-il être renouvelé et, si oui, combien de fois ?

5.4. Le dirigeant de l'institution candidate occupe-t-il un poste à plein temps ou à temps partiel?

5.5. Qui détermine l'enveloppe de rémunération du dirigeant de l'institution candidate ?

5.6. Sur quelles bases et selon quelle procédure a lieu la destitution et/ou la démission du dirigeant de l'institution candidate ?

5.7. Existe-t-il des clauses légales concernant la destitution ? Si oui, quelles sont-elles ?

5.8. Existe-t-il un processus de destitution en bonne et due forme, et quels départements et/ou autorités (par ex. parlement) sont impliqués ? Merci de l'expliquer.

5.9. Existe-t-il des restrictions légales en matière de compatibilité avec la fonction (par ex. interdiction de s'impliquer dans des activités politiques, de toucher des rémunérations autres que le salaire, etc.) ?

5.10. Le dirigeant et le personnel de l'institution candidate bénéficient-ils d'une immunité (par ex. contre les procédures civiles) pour ce qui sont les fonctions du titulaire ?

3^{ème} PARTIE

6. Relations externes de l'institution candidate

6.1. Relations avec d'autres organismes

6.1.1. Avec quels corps l'institution candidate collabore-t-elle régulièrement (par ex. agences gouvernementales, le système juridique, le parlement, la Cour des comptes européenne, les Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH)) ?

6.1.2. Quelle fréquence et quel type d'interaction l'institution candidate entretient-t-elle avec de tels organismes (par ex. formation, consultations, enquêtes communes, gestion des plaintes) ?

6.2. Coopération avec des organisations internationales

6.2.1. Avec quelles organisations internationales l'institution candidate est-elle en interaction régulière (par ex. Nations Unies (NU), Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Banque mondiale)? Veuillez décrire la nature de ces relations.

6.2.2. Avec quelles organisations internationales régionales l'institution candidate est-elle en interaction régulière (par ex. Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Conseil de l'Europe, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) etc.) ?

6.2.3. Un traité ou accord de coopération a-t-il été signé entre le candidate et ces organismes (par ex. un accord formel de partage d'informations, d'activités communes, d'obtention de formations et/ou de support technique etc.) ?

6.2.4. L'institution candidate possède-t-elle un statut spécial (par ex. statut d'observateur) auprès d'une organisation internationale (par ex. le Comité international de coordination (CIC), le Conseil de l'Europe) ?

6.2.5. L'institution candidate est-elle un membre votant d'une autre organisation de type ombudsman (par ex. Association des ombudsmans des pays d'Asie (AOA), Association des Ombudsmans et des Médiateurs de la Francophonie (AOMF), Institut Européen de l'Ombudsman (IEO), Association des ombudsmans des États-Unis (USOA) etc.) ? Veuillez indiquer le(s) nom(s) de l'/des organisation(s) concernée(s).

6.2.6. L'institution candidate est-elle un membre non votant d'une autre organisation de type ombudsman non citée ci-dessus ? Veuillez indiquer le(s) nom(s) de l'/des organisation(s) concernée(s).

6.3. Optional Protocol to the Convention against Torture (OPCAT)

6.3.1. L'institution candidate a-t-elle signé le Protocole facultatif à la Convention des NU contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants?

6.3.2. Si oui, l'institution candidate héberge-t-elle le mécanisme national de prévention prévu par ce protocole des NU ?

6.4. Relation avec la société civile

6.4.1. L'institution candidate est-elle une institution nationale des droits de l'homme ?

6.4.2. L'institution candidate exerce-t-elle toutes ses fonctions sans aucune aide extérieure ? Certaines ou la totalité de ses fonctions exigent-elles qu'elle entretienne des rapports avec la société civile ?

6.4.3. Si oui, avec quels groupes de la société civile l'institution candidate entretient-elle des rapports (par ex. ONG, syndicats, organisations professionnelles) ?

6.4.4. Quelle fréquence et quel type d'interaction l'institution nationale de droits de l'homme entretient-t-elle avec des ONG (par ex. formation, consultations, enquêtes communes, gestion des plaintes) ?

Signature (Candidat)

Titre (intitulé du poste)